

# PÔLE DANSE M.L.C. E.C.S.P. Saison 2010 / 2011



**PASS DANSE MLC LA BRESSE / ECSP CORNIMONT**  
Validité 2010/11 du 1/07/2010 au 30/06/2011

**MODERN JAZZ** Agnès BARRANGER  
**DANSE AFRICAINE** J.P. NGUESSAN  
**FOLK** E. GOUJOT / V. HOULLON

**DANSES DE COUPLES** Christian CLAUDEL  
**COUNTRY** « Rock and country »  
**HIP HOP** « Synergie Danse »

Renseignements et inscriptions : Tél. ECSP 03 29 25 42 83 Tél MLC 03 29 25 60 09

5 € enfants - de 18 ans 7€ adultes

Toute l'info en ligne : [www.mlclabresse.com](http://www.mlclabresse.com) et [www.dpt10.org/ECSP/](http://www.dpt10.org/ECSP/)  
Avec R FM 88.1 radio des hautes Vosges « Dansons maintenant » chaque Jeudi 20h/21h30

## Formalités et inscriptions

Nouvelle FORMULE

Toutes les inscriptions se font à la MLC de La Bresse ou à l'ECSP de Cornimont en fonction du cours choisi.

Dès l'inscription, il vous sera délivré le « PASS PÔLE DANSE 2010/2011 » valide jusqu'au 30 juin 2011.

Le début des cours et ateliers se fera à partir du lundi 13 septembre. Une séance d'essai sera gratuite durant la période du 13 au 30 septembre 2010.

Le PASS PÔLE DANSE remplace la carte d'adhésion à la MLC La Bresse ou à l'ECSP de Cornimont. Un tarif commun a été convenu par les deux partenaires, 5€ pour les moins de 18 ans et 7€ pour les adultes. Il permet l'accès à toutes les activités organisées par les deux associations ainsi que le droit au tarif réduit au Cinéma de La Bresse géré par la MLC.

Le règlement de la cotisation se fait à l'inscription. Si un cours est annulé faute de participants, les familles seront remboursées au prorata des séances non effectuées. Le tarif réduit est appliqué en fonction du quotient familial.

Tél. MLC : 03 29 25 60 09

Tél. ECSP : 03 29 25 42 83

## PÔLE D'EDUCATION A LA DANSE

En partenariat avec la Radio locale Résonance FM 88.1

Les disciplines proposées: enfants  
L'accès aux ateliers MLC et ECSP

**MODERN JAZZ** Avec Agnès BARRANGER  
Le Modern Jazz s'est construit sur un méliage des cultures qui n'a cessé de développer des courants musicaux et laisse une grande liberté à la danse (classique, cabaret, hip-hop, new style, comédie musicale...)  
**Éveil danse** (nés en 2005/06) Mercredi 10h/11h Grande salle ECSP Cornimont  
**Enfants** (nés en 2003/04) Mercredi 11h/12h Grande salle ECSP Cornimont  
**Enfants** (nés entre 1999/2002) Mardi 17h/18h Salle annexe CCS, La Bresse  
**Ados** (nés entre 1995/1998) Mardi 18h/19h Salle CCS, MLC La Bresse  
Tarif réduit : 60 €/an Plein tarif : 70 €/an. Adhésion « Pass Pôle danse » incluse

**Niveau adultes** Mardi 20h/21h30 Grande salle ECSP Cornimont  
Tarif réduit : 105 €/an Plein tarif : 120 €/an. Adhésion « Pass Pôle danse » incluse

**EVEIL DANSE COUNTRY**  
en partenariat avec l'association « ROCK et COUNTRY »  
**Enfant et collégiens** Mercredi de 14h/15h Grande salle ECSP Cornimont  
Tarif réduit : 60 €/an Plein tarif : 70 €/an. Adhésion « Pass Pôle danse » incluse

**DANSES AFRICAINES** Tout niveau  
Atelier de danses africaines Avec Jean Paul NGUESSAN et accompagnement au Djembé  
**Adultes et + 14 ans** Samedi 14h/15h30 Salle annexe CCS, La Bresse  
Tarif 14/18 ans A : 60 €/an Plein tarif : 70€ Adhésion « Pass Pôle danse » incluse  
Tarif Adultes réduit : 118 €/an Plein tarif : 130 €/an. Adhésion « Pass Pôle danse » incluse  
30 séances du 18 septembre au 26 juin 2011

**DANSES DE COUPLES** Tout niveau. Avec Christian CLAUDEL (Diplômé de l'école Autrichienne Magda HOCHSTÄTTER à Vienne). CD de répétition à disposition.  
Danses standard : valse lente et viennoise, fox trott, tango et danses latino américaines : rumba carrée et cubaine, cha cha cha, paso doble, jive, rock and roll.

**Adulte et à partir de 16 ans** Vendredi 19h30/22h00 La Bresse. Salle annexe CCS  
La première demi-heure est réservée à l'échauffement des débutants.  
1<sup>re</sup> séance le 18 septembre  
**Tarifs « Pass pôle danse 5€ - 18 ans et 7€ adultes »**  
Forfait 10 séances : Tarif réduit 56 € Plein tarif : 62 €  
Forfait 20 séances : Tarif réduit 105 € Plein tarif : 115 €  
Forfait 30 séances : Tarif réduit 145 € Plein tarif : 160 €  
Réduction pour les adultes **Messieurs : -50%**  
Réduction pour les moins de 18 ans: 10 séances : Tarif réduit 20 € Plein tarif : 22€

## M.L.C. La Bresse / E.C.S.P. Cornimont

Emission « Dansons maintenant » diffusée chaque Jeudi de 20h à 21h30

à partir de 4 ans et adultes  
avec le « Pass danse 2010/11 »

**ATELIER DANSES FOLK AVEC MUSICIENS** coordonné par Eric GOUJOT et Véronique HOULLON.  
**Adulte et jeune public:** Organisation de séances de regroupements de musiciens et de danseurs tous niveaux à CLEURIE et à CORNIMONT (salles à convenir).  
Fréquence: un regroupement par mois le vendredi à partir de 20h15.  
Calendrier : 1<sup>re</sup> séance, le vendredi 25 septembre à Cleurie. Les dates suivantes seront communiquées au cours du premier regroupement.  
**Tarif :** Adhésion au dispositif avec le « Pass Pôle Danse » 5€ - 18 ans et 7€ adulte

**HIP-HOP ADOS 9/16 ans** en partenariat avec l'Association Synergie Danse de Saint Dié/ fédération de Hip Hop. Intervenant spécialisé Aziz DOUS  
Apprentissage et partage des acquis en réseau avec les jeunes du groupe de MCL Gérardmer et MJC de Saint Dié.  
**Formule par trimestre** (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> uniquement, Jour à définir) en atelier régulier  
Tarif trimestre : réduit A : 23 €/an Plein tarif : 28 €/an.  
Adhésion « Pass Pôle danse » incluse  
**Formule stages 3 après midi-démo, organisés sur La Bresse/Gérardmer/Saint Dié.** Les stages seront mis en place pendant les périodes de vacances scolaires.  
Tarif par stage réduit A : 23 € Plein tarif : 28 €. Adhésion « Pass Pôle danse » et déplacement inclus.

## L'AGENDA DU PÔLE DANSE

Week-end des danses traditionnelles les 23/24 octobre 2010.  
Salle Polyactivités à Cornimont  
Bal folk le samedi soir et dimanche après-midi dansant (danses de couples, country...)

Gala du Pôle danse en fin de saison à Cornimont.



## Coût des activités et aides aux familles 2010/2011

La prise en compte des revenus des familles pour permettre aux enfants âgés de moins de 18 ans d'accéder aux activités de la MLC est maintenue dans les mêmes conditions que l'année dernière.

Les tarifs A, B, C, D et E seront calculés en fonction du quotient familial ou assimilé (valeur au 31/12/09).

**Tarif A** Quotient familial inférieur à ou égal à 630 €

**Tarif B** Quotient familial entre 631 € et 900 €

**Tarif C** Quotient familial entre 901 € et 1200 €

**Tarif D** Quotient familial entre 1201 € et 1500 €

**Tarif E** Quotient familial supérieur à 1500 €

### Aide aux familles

**A partir de la rentrée, la MLC avancera l'aide octroyée par la Ville de La Bresse pour toutes les familles qui bénéficient des bons CAF.**

Cette aide est accordée pour permettre au plus grand nombre d'enfants de la Bresse d'accéder aux activités de loisirs et culturelles durant toute l'année en période extrascolaire.

Le montant de l'aide allouée est de 40 % de la valeur des bons CAF remis au paiement de l'activité et dans la limite du coût de l'activité.

### Aide complémentaire octroyée par le CCAS de la ville de La Bresse.

Le Centre Communal d'Action Sociale peut intervenir en complément de l'aide de la Ville dans la limite de 100 € par enfant et par an pour toutes les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 750 €.

### Démarche à suivre pour les familles.

1/ Demander auprès de la MLC un justificatif des sommes versées pour les activités à l'année ou durant les périodes de vacances.

2/ Prendre contact avec le CCAS - Service à la Population en Mairie pour solliciter une prise en charge.

**Modalités de paiement.** La MLC accepte les chèques vacances, la carte Zap, les différentes aides des comités d'entreprises

**Gratification.** Par tranche de 800 € versés par une famille (01 juillet 2010 au 30 juin 2010), un carnet d'abonnement au cinéma sera offert.

Toute l'équipe de la MLC vous souhaite une bonne rentrée 2010/2011

## Les Racines Bressaudes

Les prénoms de La Bresse : suite de l'article précédent

<b>FELICIE</b>	Cicie
<b>FELICIEN</b>	Cicien - Tientien
<b>FRANCOIS</b>	Fouéfoué - Françoué - França - Fefey - Tantais
<b>GEORGES</b>	Djôdje - Dôdô - Djôdji
<b>GERARD</b>	Djira
<b>HONORE</b>	Noré
<b>HYPOLITE</b>	Polite
<b>ISIDORE</b>	Zidore - Dodore
<b>JACQUES</b>	Djacqué
<b>JEAN</b>	Dian
<b>JOSEPH</b>	Djet - Die - Je-Je - Djeudjet - Dédet - Djéjé
<b>JOSEPHINE</b>	Fifine
<b>LAURENT</b>	Lolan - Lian - Liron - Lalan - Yan
<b>LEONTINE</b>	Tontine
<b>LUDIVINE</b>	Divine
<b>MARIE</b>	Mie
<b>NICOLAS</b>	Colas - Colon
<b>PIERRE</b>	Pierré - Petrus
<b>PROSPER</b>	Pépère - Dodore
<b>THOMAS</b>	Thomey
<b>SEBASTIEN</b>	Bouachtie
<b>SIMON</b>	Hhimon - Momon
<b>SUZANNE</b>	Zazan
<b>VICTOR</b>	Totor - Torin
<b>VICTORINE</b>	Torine

PRENOM associé avec un 2<sup>ème</sup> PRENOM

<b>JEAN-JEAN</b>	Diandian
<b>JEAN-CLAUDE</b>	Dian Diode
<b>JEAN-GEORGES</b>	Djian Djôge
<b>JOSEPH + un prénom</b>	Dgeudjet
<b>LAURENT + un prénom</b>	Yeuyant
<b>MARIE-AGATHE</b>	Gogotte
<b>MARIE-ANNE</b>	Menane
<b>NICOLAS si le père et le fils portent ce prénom</b>	Côcôl / Colon-Colas
<b>VICTOR, fils d'Elophé</b>	Torin Loloffe

## ● Travaux d'entretien : enrobés à froid

Afin de préserver l'état de la chaussée et dans le cadre de la politique d'entretien de la voirie communale par la Municipalité, un principe d'enrobés à froid a été retenu pour l'entretien de la Rue François Claudel et de la Rue de l'Église. Même si leur état général semblait être correct, celles-ci se « faïençaient ». Une action préventive a donc été mise en place pour éviter les infiltrations qui risquent, à terme, de dégrader la surface de la route.



Le principe de l'enrobé à froid est à la fois un choix économique (moins onéreux qu'un enrobé traditionnel) et écologique puisque la sable et le bitume ne sont pas chauffés et ne dégagent pas de vapeurs nocives. Un lien minéral permet de lier les éléments et renforce ainsi la couche de roulement. Les travaux ont pu s'effectuer dans un temps record et ainsi gêner le moins possible la circulation notamment dans la Rue de l'Église.



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Euro Seal de Xonrupt Longemer avec un montant de 12 782 € pour la Rue François Claudel et de 7000 € pour la rue de l'église.



Claude Thirard,  
Adjoint Délégué

## ● Réception de travaux du Pont GOMEL

### Historique :

L'ouvrage d'art dit "pont GOMEL", situé sur le cours d'eau du Chajoux, fut reconstruit après la guerre et permet de desservir la route de Moyenmont. Cependant, cette voie est empruntée par des semi-remorques et engins agricoles qui desservent l'entreprise "les Escaliers Morel" et plusieurs exploitations agricoles. La largeur de l'ouvrage et le rayon de giration ne facilitaient pas l'accès des semi-remorques depuis la route du Chajoux. Cet ouvrage d'une largeur de 3,60 m avait déjà fait l'objet d'un élargissement par la mise en place de 2 passerelles métalliques pour les piétons. Ces passerelles ont été plusieurs fois réparées consécutivement à des manœuvres de poids lourds.

### Objet des travaux :

Les travaux ont consisté à passer d'une largeur roulable de 3,60 m à 5,20 m. Cet élargissement a été réalisé en partie aval de l'ouvrage. Le trottoir métallique et les poutrelles de soutènement ont été déposés et remplacés par un tablier en béton armé de 1,95 m de largeur et d'épaisseur identique à l'existant. Ce tablier repose sur 2 culées réalisées en élargissement de l'existant par coffrage et coulage de béton armé. Des corniches préfabriquées ont été ajoutées afin de parfaire l'esthétique de l'ouvrage. Des garde-corps normalisés type S8 ont enfin été mis en place afin de sécuriser l'ouvrage.

La commune a profité de ces travaux d'élargissement pour poser des canalisations d'eaux potables et usées en encorbellement sur l'ouvrage (côté amont), des gaines pour les réseaux Télécom et électrique ont également été passées.

C'est l'entreprise Olry - Arkedia de Wintzenheim en Alsace qui a réalisé les travaux avec les entreprises Soprema de Mulhouse (pour l'étanchéité du tablier) et Sampietro SAS de Remiremont (pour les enrobés sur l'ouvrage) en sous-traitance. En préalable aux travaux, un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau avait été déposé à la préfecture.

### Réalisation des travaux

Les travaux ont débuté mi octobre 2009 et tout le gros œuvre a été réalisé (culées, tablier, trottoir béton, longrines et corniches) avant l'arrivée de l'hiver.



Cependant, en raison des mauvaises conditions météorologiques, les travaux d'étanchéité ont dû être interrompus pour une reprise, après un long hiver, début mai 2010 suivi d'une nouvelle interruption consécutive à une météo déplorable en ce mois de mai.

Des travaux supplémentaires ont également été nécessaires : terrassements pour mise en place des culées, extension des longrines et réfection totale de l'étanchéité du tablier existant (qui n'avait jamais été faite). Les enrobés ont été réalisés le 31 mai 2010 clôturant ainsi le chantier.

Le coût global de cette réalisation s'élève à 118 994,03 € subventionné à hauteur de 9000 € par le Conseil Général. La réception de travaux a eu lieu en Juillet, en présence de M. le Maire, des élus et du personnel des Services Techniques Municipaux.

Claude Thirard, Adjoint délégué



18, Rue du Hohneck 88250 LA BRESSE Tél: 03 29 25 54 00 Fax: 03 29 25 57 09 courriel: RME.La-Bresse@wabadoo.fr

### TARIF D'ELECTRICITE - TARIF BLEU POUR CLIENTS DOMESTIQUES Barème de prix en € - HORS TAXES - applicable à compter du 15.08.2010

ABONNEMENT		3 kVA	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA	18 kVA	24 kVA	30 kVA	36 kVA	EJ 12,15,18	TEMPO 9	TEMPO 12,15,18
REGLAGE DU DISJONCTEUR	2 FILS / 4 FILS	15 / ...	30 / 10	45 / 15	60 / 20	75 / 25	90 / 30	... / 40	... / 50	... / 60		45	
PUISSANCE EN kVA		3	6	9	12	15	18	24	30	36		9	
MENSUALITE D'ABONNEMENT	SIMPLE TARIF	4,46	5,27	6,11	9,49	10,90	<del>14,85</del>	<del>24,06</del>	<del>43,27</del>	<del>42,48</del>			
Prix énergie €/kWh	HP	0,0793	0,0798	0,0817	0,0817	0,0817	0,0817	0,0817	0,0817	0,0817			
MENSUALITE D'ABONNEMENT	DOUBLE TARIF	<del>8,13</del>	6,36	7,58	12,58	14,76	16,76	36,00	44,36	51,10	<del>10,00</del>	7,37	13,67
Prix énergie €/kWh	HC	0,0522	0,0557	0,0557	0,0557	0,0557	0,0557	0,0557	0,0557	0,0519			
Prix énergie €/kWh	HP	0,0958	0,0901	0,0901	0,0901	0,0901	0,0901	0,0901	0,0901	0,0901			

La version tarifaire n'est plus proposée pour les cases là où la case est barrée

CCSPE : 0,45 c€ par kWh (Contributions aux Charges de Service Public de l'Électricité)

TVA 19.6 % : consommation, TD sur consommation, CCSPE

TVA 5.5 % : abonnement, TD sur abonnement, CTA

TAXE DEPARTEMENTALE : 3.20 % sur abonnement et consommation

CONTRIBUTION TARIFAIRE D'ACHEMINEMENT : (qui était intégrée aux tarifs avant cette date fait désormais l'objet d'une prestation séparée)

TAXE COMMUNALE : 0 %

#### Option EJP

Heures normales 0,0641  
Pointes mobiles 0,4107

→ Pointes mobiles : de 7 h à 1 h - 22 jours entre le 01/11 et le 31/03

#### Option TEMPO

H creuses H pleines  
Bleu (300 j) 0,0395 0,051  
Blanc (43 j) 0,0646 0,0805  
Rouge (22j) 0,1369 0,3907

La journée tempo débute à 6 heures du matin

Les dimanches sont des jours bleus

Jours bleus 300, Blancs 43 et Rouges 22 : HC de 22 h à 6 h  
HP de 6 h à 22 h

Jours rouges : 22 jours entre le 01/11 et le 31/03 (hors samedi et dimanche)

## ● Maisons de retraite

### La Clairie : Extension de la maison de retraite et résidence de logements : les projets pour nos aînés avancent

Après des courriers de la commune en 2005 restés sans réponse par les propriétaires, c'est le 18 décembre 2006 que le Conseil Municipal (voir bulletin) a lancé la procédure en la confiant à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL).

Tout d'abord, l'acquisition des terrains se termine, puisque après une enquête publique réalisée du 26 janvier au 12 février 2009, M. le préfet a prononcé la déclaration d'utilité publique permettant l'expropriation le 8 juin 2009. L'audience pour le jugement d'expropriation permettant à l'EPFL de se porter acquéreur des terrains pour le compte de la commune et du CCAS a fait l'objet de reports à la demande de l'avocat de la partie adverse, le 28 avril 2010, le 19 mai et le 16 juin. Le jugement a finalement été rendu le 19 juillet 2010 par le Tribunal de Grande Instance d'Épinal. Ce jugement fixe les montants de l'indemnisation et même si l'EPFL fait appel, considérant ceux-ci trop importants (du même montant que la transaction du terrain nécessaire pour les 30 appartements de la Clairie en 2002 alors que pour ces derniers le terrassement et les réseaux étaient réalisés), la procédure est définitive puisque ce n'est pas suspensif et la consignation des montants sera effectuée.

Par ailleurs, la concrétisation de tels projets exige un travail important d'études préalables. La commune n'a donc pas attendu pour affiner les 2 projets. L'étude et la réalisation de la résidence de 20 logements locatifs (de même type que la résidence des Sapins) est confiée à l'OPAC qui nous a déjà proposé une esquisse pour un bâtiment s'intégrant parfaitement dans ce site peu élevé en utilisant la partie basse du terrain. Le projet d'extension de la Maison de Retraite est porté par la commune par le biais du CCAS et fait l'objet d'études depuis 2007. Rappelons que le but est de regrouper sur le même site les 2 maisons actuelles, avec des bâtiments de chaque côté de la route de la Clairie. La capacité de 80 lits sera conservée avec la création de 2 unités de vie protégée pour accueillir 24 personnes désorientées atteintes de la maladie d'Alzheimer. La municipalité actuelle, représentée par un comité de pilotage, a continué ce travail. Elle est assistée par un cabinet conseil, qui a travaillé sur l'établissement du cahier des charges avec le programme technique détaillé et par le personnel utilisateur. Le lancement du concours d'architectes pour la maîtrise d'oeuvre a eu lieu le 13 janvier 2010.

Un 1<sup>er</sup> jury de concours constitué d'architectes, d'élus et de personnes qualifiées<sup>(1)</sup>, s'est réuni le 16 mars 2010 pour retenir 3 cabinets d'architectes parmi les nombreuses candidatures (65). Les 3 cabinets retenus avaient jusqu'au 30 juillet pour rendre leur esquisse (mémoire explicatif et planches graphiques). Le jury vient de se réunir, le 23 août dernier, pour analyser d'une manière anonyme les projets. Cette séance importante a permis de proposer le lauréat : le cabinet BOUILLON - BOUTHIER de Golbey. Cette décision devrait être entérinée prochainement. Va suivre tout un travail de concertation avec les élus, le personnel et les utilisateurs pour concrétiser ce projet. A partir de l'esquisse un avant-projet détaillé sera créé pour permettre le lancement du dossier de consultation des entreprises et le démarrage des travaux, on l'espère pour fin 2011.

Cela peut paraître long, mais il faut savoir que la procédure difficile pour l'acquisition des terrains a tout de même retardé de 4 ans les projets sachant que l'accès au terrain n'a pas été accordé aux géomètres par les propriétaires et ce contrairement aux pratiques antérieures. En parallèle, il faut mener des études préalables très sérieuses pour éviter des erreurs à la fois financières et techniques et ne pas pénaliser le budget communal.

Claudine VINCENT-VIRY Adjointe déléguée

<sup>(1)</sup>Mme Claudine Vincent Viry, M. Michel Huguel, M. Claude Thirard, M. Hubert Arnould, Mme Francine Gaillet, M. Laurent Winter, M. Louis Etienne Audrerie Directeur de l'EHPAD de la Clairie, M Eric Chantereau Directeur des Services Techniques Municipaux, Mme Demangeon Massé Directrice Générale adjointe des Services du Conseil Général des Vosges, M. Grosjean Directeur du CAUE des Vosges, M. Sarazin Architecte DPLG, M. Amard Architecte DPLG, M. Campredon Architecte DPLG, M. Petit Architecte DPLG.

Avant projet retenu par le jury



### Un défibrillateur pour la maison de retraite

Ce 10 août marquait un événement important dans la vie de la maison de retraite. En effet, M. le Maire en tant que Président du CCAS et M. Audrerie, Directeur, en présence d'élus, de personnels soignants et de résidents recevaient deux défibrillateurs automatiques financés par le Conseil général. Claude Philippe Conseiller Général du canton de Coussay, mais également Président du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) responsable de l'opération, accompagné de Mme Antoine, Assistante de Direction étaient heureux de venir signer une convention d'attribution et d'assister à une démonstration très utile par les pompiers locaux.



Ces 2 appareils sont désormais accessibles près de l'entrée de chaque site. Le chef de centre Jean Claude Martin a expliqué l'importance d'un tel équipement pour gagner du temps et pouvoir intervenir en urgence en cas d'arrêt cardiaque en attendant les secours. Il a également précisé que même si malheureusement le retour à la vie n'est pas possible cet appareil permet de maintenir en état les organes pour un éventuel don. Les pompiers François Mansuy et Marianne Martin ont ensuite fait une démonstration sur un mannequin.



Même si l'intervention est guidée vocalement, elle nécessite certaines précautions. Le personnel de la maison de retraite sera donc formé à la manipulation de ces défibrillateurs, avec le concours des sapeurs-pompiers. Souhaitons que cet appareil ne soit pas trop utilisé. Rappelons également qu'il pourra être utile pour des personnes extérieures proches.

### Repas des anciens

Le traditionnel repas des personnes âgées de 70 ans et plus, aura lieu le mercredi 13 octobre 2010 à la halle des congrès.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation sont bien entendu invitées à ce repas.

Les inscriptions sont enregistrées dès maintenant auprès du Service à la Population en Mairie.

### Barbecue 2010 :

C'est encore avec succès que les familles, les bénévoles et le personnel ont partagé avec les résidents de la Clairie et de l'Accueil le barbecue annuel.



A la Clairie, certains ont mangé à l'extérieur malgré le temps incertain et à l'Accueil, le soleil n'était pas au rendez-vous du tout ; le repas s'est déroulé à l'intérieur. Bonne ambiance, bon repas ; ce ne sont que des éléments indispensables pour passer un bon moment !

### Tournoi des aînés

Six résidents représentant la maison de retraite de La Bresse sont partis au Parc Des Expositions à Epinal le 03 juin. Un tournoi entre tous les résidents des établissements des Vosges était organisé par l'association «Vosges Information Coordination Animation» dont la maison est adhérente.

346 personnes étaient présentes à cette manifestation dans laquelle les résidents se sont appliqués au chamboule-tout, au jeu de pétanque, au jeu de fléchettes.....

L'établissement de La Bresse est arrivé 10<sup>ème</sup> sur 36 structures présentes.

Félicitations aux participants et surtout à M. BRIOT qui a remporté une coupe pour le meilleur score du tir au but !



## Communauté de Communes de la Haute Moselotte

### Plannings RAM

Permanences (avec rendez-vous de préférence)

Relais Assistantes Maternelles

Semaines paires	LIEU	HORAIRE
Vendredis : 24 sept, 8 et 22 oct,	LA BRESSE Centre culturel et social « Camille Claudel » (Bureau de permanences au 1 <sup>er</sup> étage)	13h30/16h30

### Temps d'accueil collectif

Hors vacances scolaires	LIEU	HORAIRE
Vendredi : 17 et 24 sept, 1 <sup>er</sup> , 8, 15 et 22 oct	LA BRESSE Centre culturel et social «Camille Claudel » (salle des Toujours Jeunes)	9h/11h (prêt de livres pour enfants et magazines relatifs aux professions de la petite enfance de 10h30 à 11h)

Contact : Agnès GREMILLET Courriel : ram-cchmo@orange.fr - Tél : 06.42.34.45.99

### Formation BAFA

Une session de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est organisée cet automne sur le territoire de la CCHMo, en collaboration avec Léo Lagrange. Elle aura lieu à l'ECSP à Cornimont du 23 au 30 octobre 2010. Renseignements auprès de Laurent ANTOINE au 03.29.25.42.83.

### Atelier d'éveil à l'art et à la Culture,

Dès septembre la CCHMo organise des ateliers d'éveil à la culture, les samedis matins, pour les enfants à partir de 6 ans. Au programme des découvertes: poterie, sculpture, arts plastiques, danses, guitare, chant, théâtre...

Tarif pour l'année : 50€/enfant, renseignements au 03.29.24.02.88.

Inscriptions le Samedi 18 septembre de 09h30 à 11h45 à l'ECSP à Cornimont.

## VIE ECONOMIQUE

### ● Forum des Emplois Saisonniers hiver 2010/2011

(suite de la première page)

### Forum / Rencontre Employeurs et Chercheurs d'emploi pour les recrutements de la saison d'hiver et plus éventuellement

Au vu du succès des opérations précédentes, la commission a décidé de renouveler l'opération en partenariat avec le Pôle Emploi de Remiremont. Comme l'an dernier, le Forum sera ouvert aux personnes du territoire de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte.

Les employeurs intéressés peuvent nous contacter dès maintenant, directement ou via le service population de la Mairie

Claudine VINCENT-VIRY, Adjointe déléguée